



# Non à la disparition du programme MUS-E en Alsace !

## MUS-E, c'est quoi ?

C'est un programme européen d'éducation artistique lancé par Yehudi Menuhin en 1994, présent dans 11 pays. Il permet l'intervention d'artistes dans les écoles élémentaires des zones d'éducation prioritaire. Pendant une année scolaire, ces artistes élaborent un projet artistique sur 45 heures par an, avec les élèves et leur enseignant.



# 4200 élèves...



## MUS-E Strasbourg

Ce programme MUS-E a vu le jour en 2006 à Strasbourg. Depuis le lancement de ce programme en Alsace, 4200 élèves ont pu bénéficier d'un enseignement artistique, encadrés par une quinzaine d'artistes régionaux et Européens.

## Pourquoi veut-on faire disparaître MUS-E ?

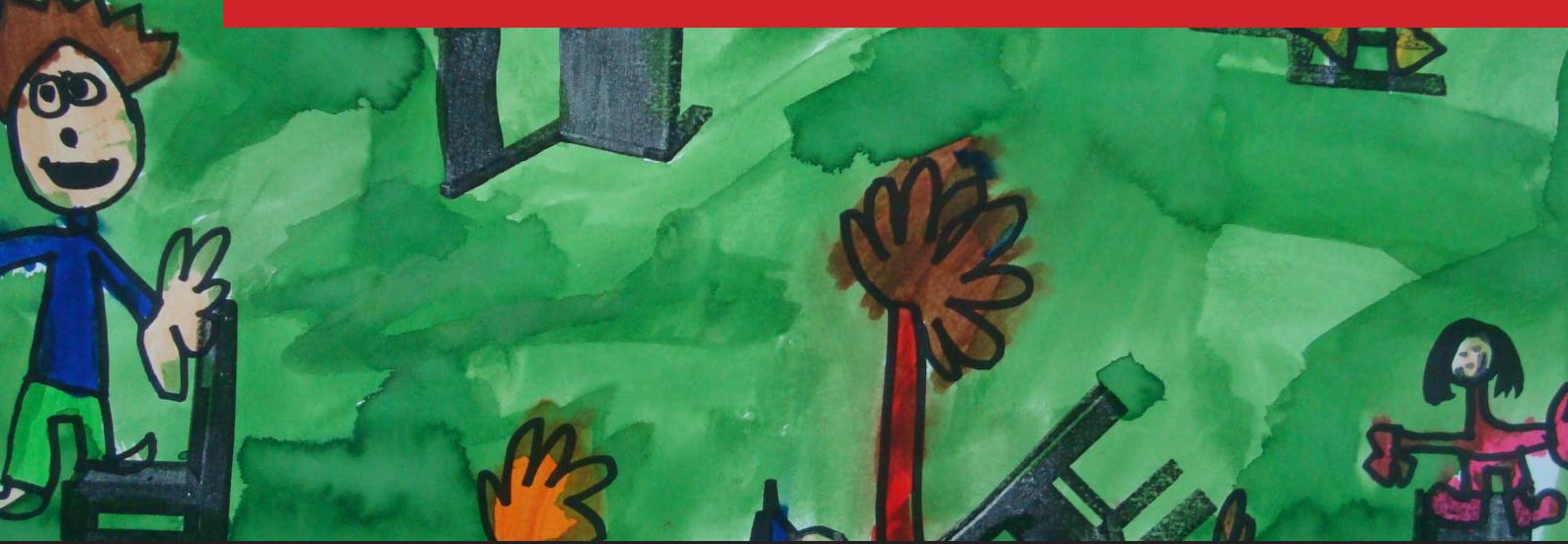
Non pas pour des raisons financières, ni à cause de la qualité du travail fourni par les artistes, mais par le diktat de l'Inspection d'Académie : le programme MUS-E dérange le programme de l'Inspection d'Académie, le GIP-ACMISA, qui n'offre que 15 heures de formation artistique par an - par rapport aux 45 heures de MUS-E. Or, l'expérience du programme MUS-E démontre que seul un travail en profondeur et dans la durée créé un changement durable chez les enfants qui en bénéficient.

L'Inspection d'Académie, par une escalade d'exigences contradictoires, a réussi à arrêter le programme MUS-E cette année pour que seul le dispositif GIP-ACMISA existe en Alsace.

Une décision arbitraire, qui condamne définitivement MUS-E, alors que les résultats de ce programme sont salués à Strasbourg, à Lille mais également dans d'autres villes européennes où il est en place.

Nous souhaitons que les petits Strasbourgeois puissent continuer à bénéficier de formation artistique MUS-E, tout comme les petits européens des 10 autres pays, qui bénéficient de ce programme lancé par la Fondation Internationale Yehudi Menuhin.

# La presse en parle...



STRASBOURG Education

## La musique autrement

Les élèves de dix-neuf classes (\*) strasbourgeoises bénéficient du programme MUS-E conçu par le violoniste Yehudi Menuhin et mis en œuvre, en France, par l'association Courant d'Art. Exemple à l'école élémentaire Karine, à Hautepierre.

**LE PROGRAMME MUS-E** rejoint les préoccupations humanistes de Yehudi Menuhin, considéré comme le plus grand violoniste du XX<sup>e</sup> siècle. Il y voyait un moyen de prévenir la violence, lutter contre le racisme et l'exclusion sociale, tout en contribuant à l'éveil créatif des enfants. Ceux-ci sont continuellement sollicités lors des ateliers organisés durant le temps scolaire – 1 h 30 chaque semaine –, leurs idées faisant évoluer le projet. L'intervenant musical aussi imprime sa marque.

### Des casseroles reconvertis

À l'école élémentaire Karine, à Hautepierre, c'est le percussionniste Pierre Boutelant qui donne le rythme. Avec les enfants, il a créé des percussions à base de boîtes en métal, morceaux de gaine de chantier, ré-

cipients en plastique, etc. « C'est une façon de recycler, de montrer qu'il faut arrêter le gaspillage. Dans certains pays, le moindre bout de fil de fer est utile », remarque le musicien. Face à lui, ce jeudi-là, dix-sept élèves cognent, grattent ou agitent l'instrument qu'ils ont entre les mains. Pierre Boutelant donne le tempo et dirige son orchestre. Certains élèves affichent à grand sourire et s'amusent. D'autres hésitent, se fient à leurs camarades pour trouver le bon rythme. Mais quand Claire, à la flûte ou à l'accordéon, vient poser une mélodie sur leurs percussions, tous les visages s'illuminent.

Les élèves de CM1 de Karen Marotta sont plutôt fiers de jouer de ces instruments. « Je les voulais tous ! » s'exclame Amirkhan, qui a « hérité » d'une grosse bouteille de fontaine à eau sur laquelle il tape avec une baguette. Emballé par les percussions, il a reconvertis, à la maison, de vieilles casseroles de sa maman. Jerry, quant à lui, a demandé à sa sœur de lui récupérer un morceau de gaine sur un chantier (à Hautepierre, il y a de quoi faire) pour en faire un grattoir.



Les percussions ont été fabriquées à partir d'objets récupérés. PHOTO DNA – JEAN-FRANÇOIS BADIAS

« La batucada, c'est trop bien ! », lance Thibaut. Et la flûte, et l'accordéon ? Thibaut et Sofiane adorent aussi. Pourtant imprégnés de « culture urbaine », les enfants de Hautepierre n'ont pas (encore) de préjugés, ils sont ouverts à toutes les expériences musicales. Seule ombre au tableau, dans ce quartier, les ateliers MUS-E débouchent très rare-

ment sur une inscription à l'école de musique de Hautepierre. « Pour cela, il faut une démarche familiale », note Martial Lauck, le directeur de l'école élémentaire Karine. « Or, le sport, c'est moins cher et davantage dans les habitudes du quartier ; le passage vers les cours de musique individuels est difficile ». ■

JULIA MANGOLD

► (\*) Les écoles des Poteries, du Port-du-Rhin, Fischart (Meinau), l'école d'application de la Meinau et Marguerite-Perey (Cronenbourg) participent également au projet MUS-E.

► Le projet MUS-E à Hautepierre débouchera sur un spectacle le 8 juin, au centre socioculturel Le Galet

# La presse en parle...



## DU CÔTÉ DE LA GARE

Journal de quartier - N° 19 - Gratuit - Eté 2014

« L'âge est un dernier long voyage.  
Un quai de gare et l'on s'en va.  
Il ne faut prendre en ses bagages  
Que ce qui vraiment compta. »

Jean-Jacques Goldmann, *Je voudrais vous revoir*, 2001

### Les arts à l'école

L'école Sainte-Aurélie accueille deux ateliers artistiques du programme européen Mus-e, lancé en 1994 par le violoniste Yehudi Menuhin pour « introduire les arts en classe et donner une voix à ceux qui n'en ont pas ».

Diffusé dans onze pays, Mus-e est coordonné en France par la Compagnie artistique Courant d'Art.

Dans la bibliothèque ouvrant sur la cour de récré, 26 CE1-CE2 sont rassemblés autour de Cathy Dorn, danseuse et chorégraphe. Après avoir obtenu le calme, elle encourage les enfants à traverser la salle « en portant leur secret dans le paysage ». La musique donnant le rythme, chaque élève doit mobiliser son imagination pour se déplacer de plusieurs manières différentes, en se créant « son » univers, « son » histoire. Il est amusant d'observer que, comme dans la vie, il y a les déterminés, les hésitants, les fanfarons, les timides, ceux qui ont du mal à se taire pour écouter les autres... Mais progressivement, les uns et les autres parviennent à trouver leur place...



COURANT D'ART

#### Civique et éducatif

Musique, théâtre, arts plastiques, danse... Mus-e, à Strasbourg, s'appuie sur un réseau d'une quarantaine d'artistes professionnels de toutes disciplines, de la céramique aux percussions, en passant par le chant, les marionnettes, la comédie... L'an dernier, par exemple, un atelier a permis de recueillir des chants dans toutes les langues des enfants d'une classe très multiculturelle. « Chaque artiste a carte blanche. Mais l'art est avant tout un prétexte pour un projet plus large, certes artistique mais aussi éducatif, civique et social, avec une méthodologie toujours collective », précise Marie Huther, ambassadrice Mus-e à Strasbourg. Les ensei-

gnants, qui participent à la construction de l'atelier et sont présents pendant les séances, peuvent retravailler ensuite les thématiques en classe. L'occupation concrète de l'espace de danse a permis par exemple de faire comprendre plus facilement la notion de densité de population ! « L'atelier n'est pas qu'une parenthèse, il est aussi intégré dans la classe. » M. N.

Atelier Mus-e à Sainte-Aurélie en 2012-2013.

### Rapprocher les cultures

Isabelle Marx, chanteuse et comédienne, a fondé la compagnie Courant d'Art en 1999. Sa vocation est de « rapprocher les cultures à travers les projets artistiques et culturels ». La compagnie, qui compte six salariés, s'est récemment installée dans le quartier-gare à côté de l'hôtel Eden. Outre l'implication dans le programme Mus-e, elle propose des ateliers de formation vocale.

#### Courant d'Art

14 rue d'Obenheim  
[www.courantdart-voix.com](http://www.courantdart-voix.com)

# La presse en parle...

**Z à Neudorf**  
Neuhof - Meinau  
**VIE SCOLAIRE**

## Association Courant d'Art Ecole d'artistes

■ L'association strasbourgeoise Courant d'art anime durant l'année scolaire des ateliers d'artistes dans les écoles primaires. Dans les écoles Reuss I au Neuhof, Fischart et l'école d'application à la Meinau et au Port du Rhin, le temps est venu pour les élèves de présenter leurs travaux.

A la fin de l'année, c'est une tradition dans toutes les écoles, les élèves aiment montrer tout ce qu'ils ont appris à leurs familles. Dans les écoles Reuss, Fischart, d'Application et du Port du Rhin, les spectacles risquent d'être au-dessus du lot : plusieurs élèves ont bénéficié des ateliers de Courant d'Art. Percussions, comédie musicale ou chants yiddish, les élèves ont bénéficié « de véritables interventions d'artistes » pour monter les projets, explique la coordinatrice du projet Morgane Mathis.

Ils ont même eu « 45 heures au lieu des 10 à 15 heures prévues généralement dans les projets scolaires classiques », grâce au financement Mus-e (lire l'encadré). « Notre objectif est aussi la durée, un an ou deux si possible à raison d'1h30 par semaine ». Tout au long de l'année, « l'enseignant et l'artiste travaillent complètement en binôme sur proposition des écoles ».

### « Les enfants se sentent valorisés »

Le spectacle final n'est pas l'objectif primordial : « La pratique artistique améliore les relations entre les enfants et conduit à une meilleure écoute des autres en réduisant la violence ou le racisme », explique Morgane. Pour la responsable de l'association, Isabelle Marx, chanteuse et comédienne, « les enfants se découvrent tous différents et se sentent valorisés, sans complexes car il est possible de développer une intelligence dans le théâtre. Dans l'art, il n'y a pas d'esprit de compétition comme dans le sport ».

A Reuss I, les 48 élèves de deux classes de CM1 ont ainsi développé le chant et la musique dans un atelier de percussions. « Ils ont fabriqué leurs propres instruments, objets recyclés et customisés ». Les CM2, eux, ont exploré « des techniques picturales », et ont appris des trucs pour « réaliser des portraits, des ombres et lumières en art plastique ».

A l'école Fischart, trois classes de CP ont réussi à monter une comédie musicale ! Tout en s'initiant à la danse contemporaine, ils ont brodé sur le thème fameux d'Emilie Jolie.

A l'école d'Application de la Meinau, ce sont encore les petits qui ont joué les artistes : « ils ont chanté et dansé sur des thèmes culturels tirés



Tout au long de l'année, l'association Courant d'Art travaille dans les écoles avec les enfants et les enseignants.  
(Doc. remis)

de la religion et en yiddish, comme par exemple l'Arche de Noé ».

Enfin, à l'élementaire du Port du Rhin, « deux classes de 23 élèves de CP et de CE1 se sont mises ensemble pour un projet de cirque ». Un spectacle est d'ailleurs prévu le 29 juin.

Un petit clip vidéo, réalisé à partir de témoignages d'enfants et d'en-

seignants, est en cours de tournage. Mais côté bilan, les instituteurs disent déjà que, dans leur classe, ils ont vu les rapports filles/garçon changer, et ont noté une nette amélioration de la concentration des élèves.

Nacera Aggoun

### Le programme Mus-e

■ Courant d'art existe depuis 1999. En 2006, l'association a rejoint le réseau de la Fondation Yehudi Menuhin, en devenant coordinateur national du projet européen Mus-e pour mener des actions dans les écoles : une vingtaine de projets ont déjà vu le jour mobilisant une trentaine d'artistes formés à l'intervention en milieu scolaire. Plusieurs compagnies artistiques y sont associées et contribuent à lutter contre les discriminations et l'égalité des chances :

donner accès à des pratiques artistiques à des enfants qui en sont généralement privés.

L'association recherche aussi des bénévoles pour d'autres activités : encadrement, intendance, billetterie, tractage lors de concerts, événements, festivals.

Contact et infos sur [www.courantdart-voix.com](http://www.courantdart-voix.com) ou au 14 rue d'Obernai, tél. 03 88 56 99 75 ou [info@courantdart-voix.com](mailto:info@courantdart-voix.com)

Tous les jeudi - vendredi 20 juin 2012

Ecole d'Artistes, 7 à Neudorf 14.06.2012

# La presse en parle...

## Dernières Nouvelles d'Alsace 19 juin 2010

### La Flûte par les enfants

Dans le cadre de «MUS-E France en Scène», dont Strasbourg est la ville pilote, une soixantaine d'écoliers présentent une adaptation de *La Flûte enchantée* de Mozart.

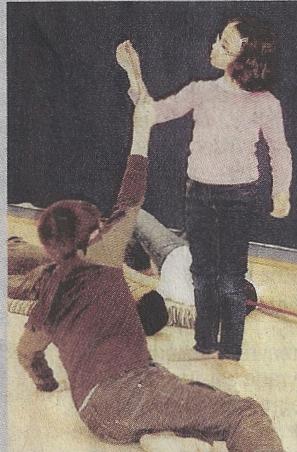
#### STRASBOURG

■ L'association Courant d'Art veut favoriser la rencontre entre des populations variées, à travers la pratique vocale et musicale en particulier, et c'est tout naturellement qu'elle a rejoint, en 2006, le projet MUS-E, dont elle est devenue coordinateur national en France – ce programme européen de la Fondation internationale Yehudi Menuhin pour objectif de lutter contre le racisme et l'exclusion sociale, tout en favorisant l'éveil créatif de l'enfant.

Courant d'art intervient pour MUS-E dans les écoles des quartiers classés en «zone urbaine sensible» de la CUS. Un professionnel intervient en binôme avec l'enseignant, dans le temps scolaire, et cette année, c'est *La Flûte enchantée* de Mozart qui a été choisie. Richard Doust en signe l'adaptation musicale, pour que l'opéra soit «chantable» pour les enfants, et Francisco Gil a réécrit le livret.

Les valeurs que cet opéra initiatique sollicite ont séduit l'équipe de création: la découverte de l'amour et du bonheur, la maturité et l'épanouissement de soi, qu'on acquiert au travers des épreuves. Le travail a été reparti par classe: un choeur chanté, un choeur parlé, une équipe chargée des décors et des solistes recrutés au sein d'un atelier MUS-E.

Un travail de longue haleine: les enfants y ont appris la persévérance, ont dû surmonter les difficultés de l'apprentissa-



La Flûte enchantée.

ge de la musique, du texte, passer outre les premières appréhensions – ils ont développé leur capacité de concentration, leur autonomie, leur confiance en soi. Et la création du spectacle a été un joli moyen d'expérimenter un «vivre ensemble» inédit, un «esprit de cohésion», comme le souligne Isabelle Marx, fondatrice de Courant d'Art: «Il faut savoir se surpasser, vouloir ne suffit pas». Et en effet, les enfants n'ont mérité ni leurs efforts, ni leur temps. Ils sont sur le pied de guerre depuis plus d'un mois, le rythme des répétitions s'est accéléré: Le Galet à Hautepierre résonne du chant de la Reine de la Nuit.

R.R.

La Flûte enchantée, les 24 et 25 juin à 14 h 30 et 20 h 30 et Quand Danse rencontre Musique, le 22 juin à 14 h 30 et 20 h 30 au Théâtre de Hautepierre.

## Dernières Nouvelles d'Alsace 27 juin 2010

HAUTEPIERRE / ASSOCIATION COURANT D'ART

### Harmonies enfantines sur la Flûte enchantée

■ L'association Courant d'art a présenté, jeudi et vendredi derniers, *La Flûte enchantée*, au théâtre de Hautepierre. Un travail réalisé avec les enfants des écoles de Hautepierre, la Meinau et du Neuhof dans le cadre du programme MUS-E.

MUS-E est en place depuis 1996. Fondé par le musicien Yehudi Menuhin, ce programme européen souhaite intervenir dans les écoles de quartiers défavorisés afin de «prévenir la violence, lutter contre le racisme et l'exclusion sociale, tout en s'attachant à l'éveil créatif de l'enfant et à la rencontre multiculturelle».

#### Sur les traces du grand Mozart

Une action de taille qui engage les enfants dans un projet d'une année. C'est l'occasion pour eux de découvrir des pratiques artistiques et de laisser place à leur imagination pour inventer et réaliser un spectacle abouti. A jouer et montrer ensuite devant un public!

Cette année, les enfants de trois écoles de Hautepierre, la Meinau et du Neuhof ont joué un vrai petit opéra! Et pas n'importe lequel: *La Flûte enchantée*. Son histoire a tous les aspects d'un conte classi-

que. Avec un héros, Tamino, sa princesse à sauver, Pamina, son compagnon de route, Papageno, qui rencontrera, pour le meilleur des mondes, sa Papagena. Du courage, des peurs, des royaumes, des épreuves et le terrible Zarastro: la recette est complète. Mais ce sont davantage pour ses thèmes, notamment pour le chant fulgurant et acrobatique de la Reine de la nuit, que cet opéra compte, aujourd'hui, parmi les plus connus. Et parmi les moins évidents à interpréter.

#### Chant et décor

Une ribambelle d'enfants est venu raconter cette histoire, entrée sur scène comme se déplierait une guirlande de pier.

Les écoliers ont été entourés d'artistes et de musiciens professionnels. Chaque école s'est concentrée sur un bout du projet. Le CM1 de l'école Catherine-Hautepierre a joué le chœur parlé, le CM1 et le CE2 de l'école Fischart ont interprété le chœur chanté, pendant que le CE1 de l'école Reuss 1 a monté le décor et la vidéo.

Les enfants des ateliers adolescents avancés MUS-E se sont mis dans la peau des personnages principaux.

Bé. M.

# Courrier aux Ministres d'Etat

**Mesdames et Monsieur les Ministres d'Etat,**

L'éducation artistique des enfants dans les écoles est une priorité gouvernementale, réaffirmée en particulier depuis 2005 pour les quartiers populaires (ZEP et ZUS). Cette priorité s'est traduite notamment par la mise en place des Contrats Urbains de Cohésion Sociale CUCS, qui prolongent et développent aujourd'hui les objectifs de la politique de la Ville.

C'est dans ce contexte que le programme MUS-E a vu le jour à Strasbourg en 2006, par une volonté claire de développer ce programme européen qui existe aujourd'hui dans 11 pays, en bénéficiant d'une expérience de 20 ans puisqu'il a été lancé en 1993 par Yehudi Menuhin. Le programme MUS-E a été adapté en France avec le projet pilote monté à Strasbourg avec l'adhésion totale de la Préfecture, de la Ville de Strasbourg, de la Région Alsace, du Département du Bas-Rhin, de la DRAC, du Rectorat et de l'Inspection d'Académie. La confiance et la reconnaissance de nos partenaires dans ce travail porté par l'association Courant d'Art s'est traduite par la formation de plus de 3600 élèves depuis le lancement du programme. Inspirés par la méthode et les résultats exemplaires de cet outil au service des élèves, ce programme a depuis été promu avec succès dans d'autres académies.

## **Le programme MUS-E : qu'est-ce que c'est ?**

Le programme consiste dans l'intervention d'artistes dans des écoles élémentaires des Zones d'Éducation Prioritaire, auprès de classes avec lesquelles ils élaborent un projet artistique durant toute une année. Ainsi, les enfants qui n'ont pas ou peu accès à la culture développent une pratique artistique, qu'il s'agisse du cirque, de la danse, de la musique, du théâtre ou des arts plastiques.

Un projet MUS-E n'est pas un temps de récréation, mais bien une ouverture culturelle et artistique favorisant l'épanouissement de l'enfant, à l'école mais aussi en dehors de l'école, et bien sûr construit en accord avec les programmes scolaires. Les enseignants s'appuient sur le projet pour développer des compétences intra- et interpersonnelles telles que la confiance en soi, l'expression orale, l'autonomie, la créativité. Plusieurs enquêtes indépendantes ont montré les effets visibles du programme au sein des classes MUS-E : baisse des conflits entre élèves, apparition de solidarité et d'entraide, augmentation de la tolérance et du respect envers les autres, développement de la curiosité, amélioration de la concentration, nouveau rapport avec l'enseignant et l'institution scolaire.

L'excellence de ce programme tient précisément à la durée de l'apprentissage : chaque projet associe de façon approfondie une classe, son enseignant et un artiste, effectuant ensemble un travail d'une heure et demi par semaine en temps scolaire pour une durée totale annuelle de 45 heures.

**Mais aujourd'hui à Strasbourg, le programme MUS-E est pour ainsi dire mort, non pas pour des raisons financières, ni parce que la qualité du travail ne serait pas reconnue, mais par la volonté d'un seul service de l'Inspection d'Académie agissant à l'insu de ses partenaires institutionnels au moyen d'une escalade d'exigences bureaucratiques. Précision : l'Inspection d'Académie est le seul partenaire qui ne finance pas le programme MUS-E.**

**Nous appelons aujourd’hui à l’aide nos tutelles, le ministère de la Culture et Madame la Ministre Fleur Pellerin, le ministère de l’Éducation nationale et Madame la Ministre Najat Vallaud-Belkacem, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Monsieur le Ministre Patrick Kanner, afin de savoir si le programme MUS-E doit être définitivement enterré ou s’il peut être sauvé.**

La fin du programme MUS-E en Alsace entraînerait la disparition des projets artistiques menés auprès de 400 enfants dans 17 classes, la privation d’un revenu d’activité pour une quinzaine d’artistes, la remise en cause des projets de classe mis en place par des enseignants engagés au service de l’éducation et appuyés par les directeurs d’école. Elle signifierait en outre que **l’Inspection d’Académie désavoue un dispositif soutenu par la Préfecture, la Ville, le Conseil Général, la DRAC**, qui ont renouvelé sans faille leur soutien financier depuis 8 ans.

**Depuis deux ans, l’équipe MUS-E n’a pourtant pas ménagé ses efforts pour respecter l’accumulation d’exigences sans cesse transformées.**

## Quels sont les faits ?

En octobre de l’année scolaire 2013-2014, certains Inspecteurs de l’Education Nationale sont intervenus directement auprès de la plupart des artistes, sans en référer à l’association employeur Courant d’Art, pour exiger la cessation immédiate de leur activité dans les classes. Prétextes invoqués : une absence d’agrément pour leur intervention dans les écoles et une durée excessive et non «réglementaire» des projets MUS-E (45 heures par an soit 1h30 par semaine sur toute l’année scolaire).

Or, le programme MUS-E avait été validé dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Social de la Communauté Urbaine de Strasbourg au printemps précédent. Un représentant de l’Inspection d’Académie fait partie du comité de validation des dossiers déposés, l’ensemble des projets de 45 h/an, comme toutes les années précédentes, ont donc été validés par l’Inspection d’Académie, permettant aux institutions partenaires de débloquer leurs financements.

Cet incident a donné lieu à une réunion de crise avec tous nos partenaires, surpris de ce brusque changement, afin de clarifier la situation. L’Inspection d’Académie a alors présenté un nouvel ensemble de «règles du jeu» :

**1)** Il nous a été expliqué que les instituteurs, couverts par les directeurs, faisaient remplir leur mission d’éducation par les artistes. Pour illustrer leur propos, voici ce qui a été dit : «si vous aviez une femme de ménage qui vous propose de venir faire le ménage à votre place gratuitement, vous ne refuseriez pas». Il fallait donc «rappeler» aux instituteurs leur devoir pédagogique.

L’équipe de Courant d’Art a été scandalisée par cette attitude irrespectueuse du travail des instituteurs et des artistes au sein du programme MUS-E [et des femmes de ménage ??]. Trois mois plus tard, on nous interdisait pour le restant de l’année de communiquer directement avec les personnes dépendant hiérarchiquement de l’Inspection d’Académie, et nous avons été sommés de passer par les Inspecteurs de l’Education Nationale pour toute communication avec les enseignants – nous rendant impossible un travail de collaboration et de suivi des projets.

**2)** L'Inspection d'Académie nous a «rappelé» qu'aucun artiste ne pouvait intervenir dans une classe sans l'agrément nécessaire délivré par les Conseillers pédagogiques - ce que nous n'avons jamais contesté. À notre surprise, il nous a ensuite été expliqué que lorsqu'un Conseiller pédagogique connaissait un artiste, il n'était plus nécessaire qu'il passe en classe pour valider son travail, comme c'est le cas pour les nouveaux artistes, avant de signer un agrément. Or, le blocage de 3 projets pour cause de non agrément de l'artiste durant l'année scolaire 2013-2014 étaient tous portés par des artistes connus des Conseillers pédagogiques – alors qu'au même moment, deux artistes nouveaux ont reçu l'agrément sans le passage des Conseillers pédagogiques.

Nos partenaires institutionnels, essayant de nous aider à clarifier la situation, ont demandé à l'Inspection d'Académie de respecter ses engagements du printemps précédent, c'est-à-dire valider les projets en cours pour l'année 2013-2014, et enfin, de réfléchir ensemble au dispositif à mettre en place pour la rentrée suivante. Cette proposition a été acceptée par l'Inspection d'Académie et les différents projets ont pu reprendre leur cours jusqu'à la fin de l'année 2013-2014. Un bémol toutefois : les 3 projets bloqués n'ayant reçu seulement aux mois de décembre ou janvier l'autorisation de commencer, il n'était de fait plus possible d'effectuer les 45 heures conformément au programme MUS-E.

**À partir de là ont été engagées plusieurs réunions de travail essentiellement entre l'Inspection d'Académie et Courant d'Art, afin d'aboutir à une solution satisfaisant les différentes parties, et une dernière réunion le 4 juillet 2014 avec la DRAC et la Préfecture.**

Durant cette dernière réunion, le représentant de la DRAC nous a expliqué qu'à partir de la rentrée 2014-2015, la DRAC ne pourrait plus directement subventionner les actions MUS-E via le CUCS, étant donné que tout projet artistique dans les établissements scolaires devait dorénavant passer par le dispositif GIP-ACMISA – par conséquent, l'Inspection d'Académie allait recevoir directement le financement qui nous était jusque là alloué pour le programme MUS-E.

Suite à cette nouvelle disposition, la Préfecture a fait savoir à l'Inspection d'Académie et à Courant d'Art qu'elle souhaitait que le programme MUS-E puisse continuer dans les écoles strasbourgeoises et a demandé aux représentants de l'Inspection d'Académie de proposer une solution qui permettrait d'atteindre cet objectif.

Les représentants de l'Inspection d'Académie ont alors proposé de faire rentrer le programme MUS-E dans le dispositif ACMISA, précisant qu'un projet ACMISA ne pouvait en aucun cas dépasser 20 h annuelles. Afin de garder la particularité de MUS-E, le représentant de la Préfecture a proposé que Courant d'Art puisse compléter l'action pour atteindre un volume horaire de 45 h par an grâce au financement CUCS des autres partenaires. Cette solution a rencontré l'accord de l'Inspection d'Académie à condition que le complément de chaque action soit effectué par un second artiste – transformant de fait un programme de 45 h en deux programmes d'une durée deux fois plus courte.

Croyant sauver la situation, Courant d'Art a décidé d'accepter ce compromis en mettant tout en œuvre pour que les projets puissent démarrer dès la rentrée 2014.

**Malheureusement, à la rentrée 2014**, lors de la réunion de lancement avec les artistes, les instituteurs et l'équipe de Courant d'Art, la représentante de l'Inspection d'Académie a imposé un nouveau changement des règles du jeu : revenant sur le compromis élaboré par le représentant de la Préfecture, les dossiers MUS-E devaient être soumis aux règles standard du dispositif ACMISA :

- chaque enseignant désirant travailler avec un artiste MUS-E devrait déposer un dossier ACMISA, ceux-ci ne disposant plus alors que de 2 semaines pour les monter (au vue de la difficulté du travail sans aucune certitude d'acceptation de projet, 5 enseignants se sont retirés du programme) ;
- ne seraient acceptés que les projets choisis par les Inspecteurs de l'Éducation Nationale selon des critères inconnus ;
- la sélection aboutirait au financement d'un projet sur cinq «*dans un souci d'égalité républicaine*», n'apportant aucune assurance quant au nombre de projet MUS-E acceptés, de 0 à 13 ;
- la commission pour les projets ACMISA ne se tenant qu'au mois de novembre, les projets ne pourraient démarrer au mieux qu'au mois de décembre ou janvier, réduisant de fait le nombre d'heures octroyées aux actions.

**Peu après la réunion de rentrée**, l'Inspection d'Académie a revu de nouveau à la baisse le nombre d'heures, nous faisant savoir que la durée des projets ACMISA passait de 20h à 15h.

Depuis cette réunion, les appels téléphoniques de l'Inspection d'Académie se sont succédé, envoyant des informations contradictoires sur la durée des actions, les procédures d'autorisation (agréments des artistes, date de dépôt des dossiers, etc.).

Nous avons été particulièrement choqués par les paroles tenues à la fin de la réunion de rentrée par la représentante de l'Inspection d'Académie : à ses yeux, «*le programme MUS-E n'avait pas lieu d'être dans notre région puisque le dispositif ACMISA pourvoyait déjà suffisamment à l'éducation artistique des élèves*». Il est clair qu'elle ne comprend pas le programme MUS-E : au delà d'un projet artistique, le programme MUS-E a une dimension social et éducative très forte !

Durant toute cette période, nous nous sommes trouvés confrontés principalement à une personne de l'Inspection d'Académie, mais certaines informations récentes nous font douter du fait que cette affaire soit connue de l'ensemble des services de l'Éducation Nationale concernés.

**Malgré tous nos efforts de compromis**, il est clair aujourd'hui que la volonté réelle de cette personne est de mettre fin au programme MUS-E à Strasbourg. Par respect pour l'ensemble des partenaires, enseignants, artistes, représentants des institutions qui nous ont soutenu, par respect pour les coordinateurs européens du programme MUS-E, pour les valeurs portées par Yehudi Menuhin, et pour tous les enfants qui ne pourront plus bénéficier de ce programme si nous acceptons cette situation, nous avons décidé de nous battre pour que ce projet puisse continuer. Nous nous tournons aujourd'hui vers vous, Mesdames et Monsieur les Ministres, en espérant que nous trouverons auprès de vous une écoute et un appui à la hauteur de l'enjeu.



# OUI, au soutien de MUS-E en Alsace !

<http://www.mus-e.fr/>



## MUS-E, contact !

Association Courant d'Art

• Léa GIROD

Coordinatrice MUS-E France

• Isabelle MARX

Directrice artistique MUS-E France

14, rue d'Obernai  
67000 Strasbourg  
+3 33 88 56 99 75  
[coordination@mus-e.fr](mailto:coordination@mus-e.fr)